

Conditions Générales de Vente - Hôtel De La Baie Morgat

ARTICLE 1 : APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à la réservation effectuée par le Client. Ces CGV sont à la disposition des Clients sur notre site Internet. **Toute réservation implique donc de la part du Client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.**

ARTICLE 2 : ORGANISATION DE LA RESERVATION

Pour tous les Clients, les chambres réservées sont mises à disposition à partir de 15 heures et pour les appartements 16 heures le jour d'arrivée. Ils doivent être libérés au plus tard à 11 heures le jour du départ, tout dépassement de ce délai pouvant entraîner la facturation d'une nuitée supplémentaire au tarif public affiché.

1/ La réservation peut s'effectuer en direct à l'hôtel, par e-mail ou par téléphone. Sauf dernière minute, ce mode de réservation fait l'objet d'une confirmation par l'Hôtel.

2/ Pour que la réservation soit définitive, celle-ci doit respecter l'une des modalités ci-dessous que ceux soit une réservation de dernière minute ou pas :

- Si la réservation est effectuée sur le site internet de l'hôtel, les coordonnées bancaires du client doivent être renseignés sur le site internet.
- Si la réservation est effectuée sur le site internet d'un de nos partenaires, l'Hôtel récupère les coordonnées bancaires transmises par le Client sur le site. Dans ce cas précité, l'Hôtel s'engage à n'utiliser ces coordonnées qu'en cas d'annulation comme spécifié dans l'Article 3 des présentes CGV.
- Si la réservation est effectuée directement auprès d'un de nos partenaires, celui-ci envoie à l'Hôtel une confirmation écrite de la réservation avec les informations du Client.

3/ Pour les réservations de GROUPE (Réservation à partir de 3 hébergements), un acompte de 30% du montant du séjour est demandé à la réservation. (Paiement par CB ou virement) Voir conditions d'annulation Art.3.4

4/ L'absence de droit de rétractation : *« Conformément à l'article L 221-28 du Code de la consommation, le client ne dispose pas de droit de rétractation sur les prestations de services d'hébergement et de restauration. »*

ARTICLE 3 : ANNULATION

La facturation étant faite sur la base des prestations commandées pour la totalité du séjour, le Client est invité à prêter la plus grande attention aux conditions d'annulation définies ci-après.

1/ Sont considérés comme annulation :

- Le changement de dates de la réservation,
- Le défaut des coordonnées de cartes bancaires fournis par le client,
- L'avertissement écrit de la non-venue du Client pour des raisons personnelles,
- La non-venue du Client sans avertissement,
- Le manquement aux règles de l'Hôtel.

2/ Les annulations de tout ou partie de la réservation initiale, doivent être acceptées par écrit par l'Hôtel qui, toutefois, peut sans aucun motif refuser la demande de modification des prestations. Faute d'acceptation écrite de l'établissement, la réservation est maintenue dans les termes initiaux et l'Hôtel ne pourra être recherché en paiement d'une quelconque indemnité.

3/ Tout séjour réservé ou commencé à l'Hôtel est dû en intégralité conformément à la réservation effectuée par le Client. Il ne sera opéré aucune réduction ou remise en cas de non-venue ou de départ anticipé, à l'initiative du Client, quel qu'en soit le motif (sauf exclusions ci-après, article 3.5).

4/ Délais d'annulation :

Pour les chambres et gîtes : Si l'annulation est effectuée plus 48 heures avant le début du séjour (15 heures), il n'y aucun frais d'annulation. A partir de 48 heures jusqu'à la date de début du séjour, le montant du séjour est dû par le Client.

Pour les appartements : Si l'annulation est effectuée plus 14 jours avant le début du séjour (16 heures), il n'y aucun frais d'annulation. A partir de 14 jours jusqu'à la date de début du séjour, le montant du séjour est dû par le Client.

Pour les réservations de « Groupe » : Si l'annulation est effectuée plus 14 jours avant le début du séjour (15 heures), il n'y aucun frais d'annulation. A partir de 14 jours jusqu'à 7 jours avant la date de début du séjour l'acompte est perdu et pour une annulation à moins de 7 jours, le montant du séjour est dû par le Client.

5/ Exclusions à l'application des conditions d'annulation (Sauf réservation de groupe) :

- Décès d'un membre de la famille : un certificat de décès et un justificatif du lien de parenté doivent être fournis,
- Sinistre majeur au domicile principal du client (incendie, destruction, cambriolage) : justificatif à fournir.

ARTICLE 4 : DELOGEMENT

En cas de non-disponibilité de l'établissement, en cas de force majeure, de problème technique dans l'Hôtel ou pour toute autre raison, celui-ci se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement les Clients dans un Hôtel de catégorie équivalente pour des prestations de même nature. L'Hôtel ne pourra être recherché en paiement d'une quelconque indemnité complémentaire.

ARTICLE 5 : PRIX

Les tarifs sont exprimés en Euros. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur le jour de la réalisation de la réservation. **Les tarifs sont majorés de la taxe de séjour.** Ils peuvent être modifiés en cas de changement législatif et/ou réglementaire susceptibles d'entraîner des variations de prix tels que : modification du taux de TVA applicable, instauration de nouvelles taxes, etc.

Les prix émis sont déterminés par une pratique de gestion fine des prix. Ceux-ci peuvent donc dépendre de plusieurs paramètres tels que : la date de réservation, la date de séjour, le délai entre ces deux dates, des annulations etc.

ARTICLE 6 : MODALITES DE REGLEMENT

1/ Acompte

Pour les groupes, il doit être réglé soit à distance par téléphone par carte bancaire, soit par virement directement sur le compte bancaire de l'Hôtel. Dans le cas d'une réservation sur les sites de nos partenaires pour lesquels le paiement ne peut s'effectuer en ligne, les coordonnées de la carte bancaire sont relevées par l'Hôtelier qui s'engage à ne les utiliser qu'en cas d'annulation comme spécifié dans l'article 3 : Annulation.

2/ Paiement Séjour

Pour tous les chambres et appartements, le séjour doit être réglé au plus tard le jour de l'arrivée ainsi que la taxe de séjour.

Les espèces, les cartes bancaires (sauf American Express) ainsi que les chèques-vacances sont acceptés.

Les chèques ne sont pas acceptés.

ARTICLE 7 : TRANSPORT

Il est précisé que l'Hôtel n'assure aucune prestation liée au transport. Il ne pourra donc en aucun cas être tenu responsable des problèmes liés au transport des Clients (retard, annulation, etc.).

L'Hôtel ne dispose pas de parking privé, des parkings public gratuits sont à disposition à proximité.

ARTICLE 8 : MANQUEMENTS, DÉGRADATIONS PAR LE CLIENT

Le Client accepte et s'engage à utiliser la chambre ou l'appartement en bon père de famille. Aussi tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'Hôtelier à demander au Client de quitter l'établissement sans aucun remboursement.

Le Client s'engage à ne pas amener de personnes supplémentaires sans l'autorisation expresse de l'Hôtelier, et à ne pas sous-louer le logement. Dans les cas contraire, l'Hôtelier s'autorise à refuser la location de la chambre et/ou de l'appartement et à facturer le séjour.

ARTICLE 9 : ASSURANCE-DETERIORATION-CASSE-VOL

Le Client doit assurer la garde des biens et matériels apportés par lui-même dans l'hébergement ou box mis à disposition gracieusement.

Dans la mesure où la responsabilité de l'établissement ne pourra être engagée en cas de détérioration ou de vol desdits biens.

Le Client est responsable de l'ensemble des dommages causés par lui-même et s'engage, en cas de dégradation des lieux mis à disposition, à supporter les coûts de remise en état de ces lieux. En aucun cas l'établissement ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit, en particulier l'incendie ou les vols, susceptibles d'atteindre les objets ou matériels déposés par le Client à l'occasion de l'hébergement.

ARTICLE 10 : ANIMAUX

Les animaux ne sont pas admis dans l'hôtel ni dans les appartements. Tout Client qui se présenterait accompagné d'un animal se verra refuser l'accès à l'hôtel ou au chalet et les conditions d'annulation de l'article 3 lui seront appliquées.

ARTICLE 11 : TABAC :

Il est rigoureusement interdit de fumer dans l'hôtel et les appartements conformément à la loi du 2 janvier 2008.

ARTICLE 12 : RESPONSABILITE

La responsabilité de l'Hôtel ne pourra être recherchée en cas d'évolution de la structure de quelque nature que ce soit : cession d'établissement, fermeture d'établissement... Les photos présentées sur le site internet ne sont pas contractuelles. Même si tous les meilleurs efforts sont faits pour que les photographies, représentations graphiques et les textes reproduits pour illustrer l'Hôtel présenté donnent un aperçu aussi exact que possible des prestations d'hébergement proposées, des variations peuvent intervenir, notamment en raison du changement de mobilier ou de rénovations éventuelles.

Le Client ne peut prétendre à aucune réclamation de ce fait. L'Hôtel n'encourra aucune responsabilité pour tous les dommages indirects du fait des présentes, notamment perte d'exploitation, fait du tiers, fait du Client ou fait de ses partenaires.

ARTICLE 13 : FORCE MAJEURE

Les obligations contenues aux présentes ne seront pas applicables ou seront suspendues si leur exécution est devenue impossible en raison d'un cas de force majeure tels que notamment : acte de puissance publique, hostilités, guerre, pandémie, catastrophe naturelle, incendie, inondation, grèves sans préavis... Les parties devront mettre en œuvre tous leurs efforts pour prévenir ou réduire les effets d'une inexécution du contrat causée par un événement de force majeure ; la partie désirant invoquer un événement de force majeure devra notifier immédiatement à l'autre partie le commencement et la fin de cet événement, sans quoi elle ne pourra être déchargée de sa responsabilité.

ARTICLE 14 : MODIFICATION

Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment. Dans ce cas, l'Hôtel transmettra les modifications au Client avant le début des prestations. Dès lors, la nouvelle version des CGV s'appliquera aux relations entre les parties. La nullité d'un ou plusieurs articles des présentes CGV n'entraînera pas la nullité de l'ensemble de celles-ci. Toutes les autres stipulations des présentes resteront applicables et produiront tous leurs effets.

ARTICLE 15 : LOI APPLICABLE & MEDIATION

En cas de litige la loi française s'appliquera.

En référence à l'Article L612-1 du Code de la consommation, un voyageur peut saisir le service SAS MEDIATION SOLUTION pour toute réclamation, à l'adresse suivante : Hôtel de la baie 46 boulevard de la plage 29160 CROZON, par lettre RAR accompagné(e) de tout justificatif. A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 30 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir SAS MEDIATION SOLUTION pour toute réclamation, à l'adresse suivante : SAS Médiation Solution 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niois ou sur le site :

<https://sasmediationsolution-conso.fr/>

ARTICLE 16 : ELECTION DE DOMICILE

Toutes les communications écrites entre les parties (courriers, notifications, mail...) doivent être envoyées pour l'Hôtel à son adresse postale ou électronique, et pour le Client à l'adresse postale ou électronique indiquées dans la réservation.

ARTICLE 17 : DONNEES PERSONNELLES

Toute prestation fera l'objet d'un enregistrement accessible par le Client sur simple demande à l'adresse suivante [indiquer l'adresse mail du responsable de traitement signalé dans le Registre de protection des données. Conformément à la Loi 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les clients disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles traitées les concernant.

Le Client peut également refuser le traitement, solliciter une limitation de celui-ci ou demander la suppression (dans les limites des durées légales de conservation) des données à caractère personnel.

Ce droit peut être exercé sur simple demande écrite à hoteldelabaie@orange.fr qui répondra aux demandes formulées.

La finalité du traitement des données personnelles collectées correspond aux obligations relatives aux prestations réalisées (gestion clients, prospection commerciale)